

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 MAI 2024

Ce Conseil d'Administration, organisé à Rostrenen, réunit **29 participants** représentant **23 clubs** sur 39. Après l'accueil des participants, Jean-Marc ouvre la séance à 9 h 50 avec le premier point de l'ordre du jour.

1 – Intégration de deux nouveaux membres

Marie-Yves LE QUILLIEC (du club de Carhaix) et **Annie COLIN** (du club de Sarzeau) ont été cooptées par les membres du bureau lors des dernières réunions de celui-ci. Le CA d'aujourd'hui est invité à se prononcer sur leur intégration au sein du bureau.

Marie-Yves, scrabbleuse à Carhaix depuis deux ans, accepte de remplacer Jacqueline Durand en tant que **déléguée sur le Finistère**. **Annie** a été sollicitée pour **s'occuper de l'arbitrage** : formation et suivi des arbitres (*animateurs, arbitres clubs, arbitres extérieurs*), poste important auparavant également géré par Jacqueline.

L'intégration de Marie-Yves et Annie est soumise au vote des personnes présentes : c'est un **oui à l'unanimité pour toutes les deux**.

Au sujet de l'arbitrage, Jean-Marc précise qu'un nouveau bulletin d'avertissement a été testé à Vichy. Il entrera sans doute en vigueur au 1^{er} septembre après de dernières discussions.

2 – Trésorerie

Ce point est présenté par Jean-Marc avec les tableaux préparés par Jean, retenu par des soucis de santé.

. **Point licences** : 1^{ère} place pour notre Comité au niveau national avec **1025 licenciés** (*dont 193 nouveaux*). On ne peut que se réjouir de ce nombre important de licences découverte, mais il faudra aussi savoir les garder. L'objectif est de rester au-dessus des 1000 licenciés. Le Comité perd 80 à 90 joueurs chaque année, mais enregistre quelques retours et l'arrivée de nouveaux retraités.

. **Point trésorerie** : la **saison 2023-2024** s'annonce **déficitaire** (- 4331 €) en raison de l'opération ODS9 qui représente un coût de 4365 € pour le Comité. Le tarif réduit appliqué à tous les joueurs, compétiteurs ou non, leur a permis de réaliser une économie de 6200 €. Le résultat définitif de la saison sera communiqué lors de l'AG.

Le **bon résultat d'Erdeven** (+ 6435 €) permet de couvrir l'indemnité versée aux joueurs qualifiés pour le festival de Vichy (**90 € par joueur**). Compte tenu du succès de cette semaine fédérale, faut-il en organiser une 2^{ème} ? L'idéal serait de trouver un village vacances comme celui de Keravel pour éviter d'augmenter les tarifs : au printemps, sur la côte de Granit Rose ?

Quiberon est à l'équilibre. L'avenir de ce festival est bien incertain ; les travaux démarreront en septembre.

Martine Boulé (Landivisiau) indique qu'elle préférerait le paiement au fur et à mesure des compétitions. Jean-Marc explique que c'est toujours possible ; c'est à chaque club de décider du rythme choisi.

Le mécanisme de facturation est bien acquis, sauf pour quelques clubs qui paient encore les SF-SP à réception du document de la FFSc alors qu'il faut **attendre la facture du Comité**.

3 – Calendrier et Ronde de Bretagne

. **Calendrier** : Jean-Marc a fait changer la date du **TH2 au profit du scrabble scolaire** qui se situait toujours pendant les vacances de printemps. Il sera désormais programmé **à la fin de la semaine fédérale de mars**.

Une nouveauté dans ce calendrier : un simultané en trois parties originales en juin (**3 mn par coup**).

. **Ronde de Bretagne** : Faut-il donner une récompense au 2^{ème} d'une série si le 1^{er} est premier de la ronde ?

Jean-Marc estime que, compte tenu des budgets serrés pour les clubs, **c'est seulement le 1^{er} de la série qui doit être récompensé**. On peut annoncer la composition du podium, mais cette notion ne rentre pas en compte pour l'attribution des récompenses. Au niveau fédéral, si un prix est donné aux joueurs sur le podium, le 1^{er} de série en a deux. Jean-Marc précise que s'il n'y a qu'un joueur de série 7, il faut regrouper séries 6 et 7. Ces dispositions pourront être ajoutées au règlement de la Ronde de Bretagne.

. En ce qui concerne les **championnats départementaux**, le Comité rembourse aux clubs les dépenses de lots et trophées. Ceux-ci souhaitent que soit fixé un montant plafond. Les participants au CA sont d'accord sur le **maximum de 20 €** proposé **par joueur récompensé**. Ce montant sera indiqué sur le tableau des tarifs.

Précision : récompenses et tombola correspondent à des dotations (*ce n'est pas contrôlé pour l'instant*).

4 – Tarifs pour la saison 2024-2025

>> Il n'y aura **pas de changement du tarif des tournois** pour la saison 2024-2025.

>> En revanche, une **évolution des licences** a été décidée par le CA de la Fédération qui a opté pour :

- . **une licence découverte à 25 €**
- . **une licence loisirs à 30 € (part Fédé) + 10 € (maximum pour part Comité)**
- . **une licence premium (destinée aux compétiteurs) à 40 € (part Fédé) + 10 € (maximum part Comité).**

C'est la **part du Comité** qui doit être discutée et décidée par le CA de ce jour. Trois possibilités :

- . une part égale pour les licences loisirs et premium, mais le coût de départ est différent
- . une part à zéro, mais attention aux incidences sur le budget
- . un « mix » avec un écart peu important entre les deux licences ; en le limitant à 5 €, la licence loisirs serait à 38 € et la licence premium à 43 €.

La licence découverte permettra de faire des compétitions, donc aux nouveaux joueurs de les découvrir et de prendre la licence premium l'année suivante si cela leur a plu. Les joueurs en licence loisirs à 38 € ne paient plus rien après, alors que ceux en licence premium financent encore le Comité et son fonctionnement par leur participation aux compétitions.

Notre intérêt est donc d'avoir plus de joueurs en premium qu'en loisirs pour ne pas affecter les finances du Comité. Jean-Marc précise que si, sur 1000 joueurs, 40 % paient 38 € et 60 % versent 43 €, il reste 5000 € au Comité. La licence loisirs permet de changer l'image des scrabbleurs : il n'y a pas que des compétiteurs. Un écart minimum entre les licences loisirs et premium est intéressant pour encourager les joueurs à choisir la deuxième.

Il sera possible de passer de loisirs à premium en cours d'année.

Après ces explications, **deux choix sont soumis au vote des participants** :

- . tarifs proposés par la Fédé : licence loisirs à 40 € (30 € + 10 €) et licence premium à 50 € (40 € + 10 €)
 - **Résultat des 28 votes : aucune voix pour**
- . tarifs proposés par le Comité : licence loisirs à 38 € (30 € + 8 €) et licence premium à 43 € (40 € + 3 €)
 - **Résultat des 28 votes : Adoption à l'unanimité, soit licences loisirs à 38 € et premium à 43 €.**

La part du Comité est discutée chaque année en fonction de l'état de ses finances.

La **licence découverte est théoriquement à 25 €** depuis le festival de Vichy. Il y a 8 à 10 clubs concernés actuellement.

Comment la Fédé saura-t-elle si les points d'un joueur en licence loisirs lui sont transmis ? Lors d'une compétition, saura-t-on si un joueur extérieur est en licence loisirs ou premium ? Un joueur en licence loisirs figurera-t-il dans la liste des joueurs de Sigles ? Autant de questions soulevées par les participants qui trouveront réponse ultérieurement. Sans doute que les listes Sigles ne comporteront pas les joueurs en licence loisirs ; dans ce cas, ils seront traités comme des nouveaux joueurs.

5 – Scrabble classique

Le **championnat de France** joué du 30 mars au 1^{er} avril à Plérin, bien organisé, s'est très bien passé. Etaient présents 60 joueurs, avec beaucoup de jeunes. Impressionnant !

Mais il n'y aura pas de championnat de Bretagne classique. Il a été annulé car aucun joueur ne s'y était inscrit, sans doute parce que Quimper est loin... Comment faire ? Il faudrait vraiment que quelqu'un prenne en charge ce secteur, avec l'aide du Comité, comme pour le scrabble scolaire. Jean-Marc espère que celui-ci fera se développer le classique.

Il n'y a pas eu explosion du nombre de participants en classique à Vichy.

Comment va se positionner la Bretagne pour le tour de France classique organisé par la Fédé ? Et le projet de séances en visio ? Pour celles-ci, il faut aussi un petit noyau de joueurs qui les prenne en charge.

6 – Scrabble scolaire

Anne-Marie Nicolaïdes fait un rapide bilan de la saison et précise qu'il y a dix clubs jeunes en Bretagne, situés dans des écoles, pour des élèves allant du CE2 à la 5^{ème}. Trois départements ont participé au **concours de scrabble scolaire**, avec une prépondérance du 35, et la première des 4 phases s'est traduite par la **correction de 908 feuilles de jeux !** Six finales départementales ont été organisées (4 dans le 35, 1 dans le 29 et 1 dans le 56) ; elles ont été suivies d'une finale régionale regroupant 64 enfants à Rennes.

Samedi prochain 18 mai, **six élèves du 35** participeront à Paris à la **finale nationale**, accompagnés par Marie-Christine Chycki, un Directeur d'école et une enseignante, avec défraiement par le Comité.

Le calendrier des trois premières phases sera avancé la saison prochaine afin que les enfants aient le temps de s'entraîner entre la finale régionale et la finale nationale.

Il faut noter les bonnes performances du jeune Kaelig, originaire de La Fresnais et vainqueur de la finale régionale 2023. Licencié cette année au club de Rennes, il a terminé 1^{er} du simultané mondial des jeunes sur le centre de Pornic en mars dernier, puis 9^{ème} du Championnat de France Poussins disputé à Talence (*51 joueurs*).

Marie-Christine évoque l'expérience en cours à La Fresnais où elle intervient de 16 h 30 à 18 h toutes les deux semaines, depuis mars et jusque fin juin, en collaboration avec le père de Kaelig. Après des premières séances plus étoffées, il n'y a plus que trois jeunes maintenant. L'idéal serait qu'un club soit créé à La Fresnais.

Jean-Marc souligne que le problème du scrabble scolaire est de voir un très gros investissement dans l'année, et qu'à la fin de celle-ci, il n'y a plus rien. Quand on a des enfants comme Kaelig, il faut pouvoir leur proposer quelque chose après le concours scolaire, d'où l'idée de mettre en place de **séances en visio**.

C'est l'objet de la démarche initiée par Christophe Leguay. Ainsi, chaque jeudi soir, 4 à 5 licenciés s'entraînent à l'animation de ces séances. Jean-Marc souhaite la réalisation d'une affiche afin que l'information soit diffusée lors des forums de septembre. Démarrer avec 7 à 8 enfants serait déjà bien et permettrait au moins de proposer une suite au concours de scrabble scolaire.

Jean-Marc croit à cette solution qui un jour pourrait être adaptée au classique. Il précise que dans l'idéal, il faudrait que l'enfant prenne une licence (8 €), ce qui ferait mieux ressortir la notion d'appartenance à un groupe.

7 – Interclubs bretons

Jean-Marc a eu quelques questions à propos de la finale de ces interclubs bretons : elle ne concerne que les équipes « Elite », ce que regrettent plusieurs joueurs.

Il propose de maintenir la première journée qualificative habituelle et de prévoir une finale élargie pour attribuer les titres « Honneur » et « Promotion » en même temps que le titre « Elite ». La finale passerait ainsi de 50 joueurs à une centaine.

A propos de la finale 2023-2024 du 1^{er} juin à laquelle Jean-Marc ne peut participer, ce sera Annie Colin qui gèrera les inscriptions et la compétition.

8 – Questions diverses

→ **Christiane Wyns** : Sera-t-il possible d'obtenir des affiches et des flyers pour les forums ?

Oui ; il faudra envoyer les besoins en nombre et les infos pour les flyers.

Marion Pitty suggère de faire des affiches plus colorées pour attirer davantage l'attention ; elle va préparer un projet.

→ **Dany Pottier** souhaite l'ajout d'une colonne horaires sur le calendrier des rondes de Bretagne car il peut arriver que la première partie ait lieu en matinée pour des questions de disponibilité de salle. Une mise à jour du calendrier va être effectuée.

→ **Catherine Lasseau** demande si on va utiliser Sigles longtemps encore : selon Jean-Marc, Dupligest devrait normalement le remplacer pour la prochaine saison.

→ Jean-Marc recueille l'avis des joueurs sur le championnat de série 4 pour lequel la durée des coups a été ramenée à 2'30'' : les échos sont positifs, cette nouvelle durée passe bien.

→ **Serge Lucry** évoque la part des inscriptions laissée aux clubs : elle est jugée insuffisante pour les tournois en trois parties ; **Ghislaine Lévené** estime qu'une différence entre TH2 et TH3 serait normale.

Jean-Marc est favorable à une **part du Comité à 7 € (au lieu de 8 €) pour les TH3**, cela conduisant les clubs à recevoir **5 € (au lieu de 4 €)**.

→ la date de l'**Assemblée Générale** est fixée au **jeudi 17 octobre 2024**.

Le CA prend fin peu avant 13 h et tous les participants se retrouvent pour un repas en commun.